

Compte-rendu de la séance publique du mardi 25 avril 2023 à 14 h 30

Conférence de Sylvie ALTAR

Être juif à Lyon entre 1939 et 1944

Excusés : Robert BOIVIN, Guy CHANFRAY, Alain COZZONE, Jean-François DUCHAMP, Christian DUMAS, Jacques FAYETTE, Nathalie FOURNIER, Christian GAILLARD, Jacques HOCHMANN, Jean-Marie LAFONT.

La présidente Isabelle COLLON ouvre la séance à 14 h 30.

Elle annonce qu'à l'issue de cette séance, sera reçu un groupe d'étudiants du Master Archives de l'ENSIB.

Elle rappelle aussi les réunions des deux classes, en vue de la séance privée du mardi 9 mai, après-midi :

- la classe des Sciences se retrouvera le mardi 2 mai, à 16 h 15 ;
- la classe des Lettres, le mardi 9 mai, à 10 h 30.

En raison de cette dernière réunion, la commission écologie, prévue le même matin, a été avancée à 9 h 30.

La présidente donne ensuite la parole à Jacques CHEVALLIER, Secrétaire de la classe des Sciences, pour la lecture du compte-rendu de la séance publique du mardi 4 avril (conférence d'Alain Cozzone sur Claude Bernard).

Conférence.

La présidente présente la conférencière du jour, Sylvie ALTAR, historienne spécialiste de la Shoah, de la résistance juive et de micro-histoire. Docteur en histoire contemporaine, et chercheuse associée au LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes), Sylvie Altar a tiré de ses travaux de doctorat une trilogie, publiée aux éditions Tirésias : *Être juif à Lyon et alentours (1940-1944)* ; *Le Spectre de la Terreur – ces Français auxiliaires de la Gestapo* ; *La Résistance oubliée des Juifs en France*. Elle est membre du comité scientifique du Mémorial de Montluc et du comité d'orientation du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon.

Pour situer son propos, Sylvie ALTAR évoque une formule d'Adam Rayski, citée par Annette Wiewiorka : la situation des Juifs entre 1939 et 1945 constitue comme « une guerre dans la guerre », qui progresse selon son propre rythme et avec des inflexions différentes du conflit principal. Plus on avance dans le conflit, en s'approchant de la défaite allemande, plus la persécution des Juifs s'aggrave.

Avant guerre, Lyon est un foyer très secondaire du judaïsme français. On dénombre tout au plus 7000 Juifs dans l'agglomération, dont 4000 à Lyon même, parfaitement intégrés. Les Ashkénazes, originaires pour la plupart d'Alsace, ont leur synagogue quai de Tilsitt. L'étoile de David qui orne aujourd'hui la façade du bâtiment est alors une simple horloge – preuve, selon Sylvie Altar, du désir d'intégration d'une population qui obéit à la devise : « Juif à la maison, et citoyen en dehors ». Les Sépharades, quant à eux, viennent de Turquie (synagogue de la rue Montesquieu) et du Maroc (Saint-Fons et Vénissieux). On connaît certes quelques vagues d'arrivées en provenance de l'étranger, mais relativement peu nombreuses.

Avec la guerre, Lyon devient véritablement la ville refuge des Juifs, dès la signature de l'armistice. Vers la capitale des Gaules convergent les Juifs de la zone occupée (un afflux très important suit la rafle du Vél d'Hiv, en 1942) et ceux du sud de la France qui font face à une persécution féroce. En 1943, la cité compte 40 000 Juifs, soit dix fois plus que trois ans auparavant. De 1940 à 1944, Lyon est pour ainsi dire la capitale du judaïsme français, après l'installation du Consistoire central, rue Boissac. En septembre

1940, c'est à Lyon que se tient la grande assemblée des rabbins de France, pour examiner la nouvelle situation créée par le conflit.

Mais ce refuge se transformera au fil du temps en piège. Sylvie Altar distingue quatre phases dans cette évolution :

1/ La période de l'administration vichyssoise, marquée dès octobre 1940, par la promulgation et l'application immédiate d'une série de lois anti-juives.

2/ L'occupation allemande, à partir du 11 novembre 1942, avec une série de rafles, dont celle de la rue Sainte-Catherine, le 9 février 1943.

3/ Une période d'ensauvagement, en 1943, où se multiplient les pillages et les violences ordinaires. S. Altar présente une carte détaillée des pillages dans la ville de Lyon, généralement suivis d'une installation de « collabos ».

4/ La déferlante de violences à partir du printemps 1944 et de l'approche de la défaite allemande. L'épisode le plus tristement célèbre est celui de la rafle des 44 enfants d'Izieu, le 6 avril, 4 mois seulement avant la libération, à 80 km de Lyon, et sans aucun enjeu militaire.

Le dernier convoi de déportation part de Lyon le 11 août 1944 et ne pourra pas suivre l'itinéraire prévu, en raison de toutes les destructions de voies de communication.

La guerre avançait plus vite pour les Juifs, conclut Sylvie Altar.

Discussion académique.

La présidente remercie la conférencière de cet exposé aussi bouleversant par son sujet que par la rigueur et la précision de son traitement. Elle questionne Sylvie Altar sur le retour ultérieur des Juifs à Lyon et sur le refuge qu'a pu constituer le Chambon-sur-Lignon pendant la guerre.

Réponse : un gros renouvellement s'est produit avec l'arrivée des Juifs du Maghreb, au moment de la décolonisation. Mais il faut en même temps observer la continuité de la vie des communautés après guerre. Quelques jours à peine après la libération de la ville, le premier shabbat était célébré dans la synagogue du quai de Tilsitt. Quant à l'accueil au Chambon-sur-Lignon, il a représenté une solution un peu à part, liée à l'existence d'un réseau spécifique.

Laurent THIROUIN s'interroge sur les relations entre Sépharades et Ashkénazes, au sein de la communauté juive lyonnaise. D'un point de vue quantitatif, répond la conférencière, la situation s'est inversée. Avant la guerre, les Ashkénazes, originaires d'Alsace, constituaient le gros de la communauté. C'est le contraire aujourd'hui. L'importante population venue du Maghreb, dans les années 1960, a donné une nette majorité aux Sépharades. Ils se sont installés principalement à Villeurbanne, avant qu'un phénomène d'« Alyah interne » les conduise à se déplacer ces dernières années vers le 6^e arrondissement de Lyon, pour des raisons de sécurité. Quant aux relations entre ces deux populations juives, elles étaient presque inexistantes au départ : on avait l'impression de deux mondes à part. La chose est nettement moins vraie aujourd'hui, notamment sur le plan institutionnel. Il faut enfin signaler la présence très importante à Lyon du judaïsme libéral.

Gilbert KIRKORIAN rapporte le cas de son beau-père juif, prisonnier de guerre en stalag, et ainsi protégé paradoxalement de la persécution, tandis que son épouse était obligée de se cacher en tant que femme de Juif. La chose n'a pas été rare confirme la conférencière, qui fait état d'une thèse soutenue récemment sur la situation des soldats juifs prisonniers en Allemagne.

Nicole DOCKÈS évoque la situation de certains officiers juifs, protégés par leur qualité militaire dans un camp comme celui d'Auschwitz. Sylvie Altar se montre très sceptique. La plupart du temps, les livrets militaires étaient confisqués par les autorités de Vichy. Et surtout, à Auschwitz, il n'y avait aucun privilège. Un témoignage particulier ne saurait suffire à infirmer cette réalité.

Joseph REMILLIEUX souhaiterait des informations plus précises sur la procédure même des spoliations au sein des entreprises.

Réponse : tout commençait par un repérage méticuleux, l'établissement de listes. Les grandes entreprises étaient les premières visées. Elles recevaient une lettre recommandée, puis un administrateur provisoire était nommé, qui assurait quelque temps la poursuite de l'activité économique, avec ou sans le personnel juif. Mais l'objectif à terme était la liquidation commerciale de l'entreprise, qui se faisait à vil prix, et souvent après l'enrichissement de l'administrateur lui-même.

L'heure impose à la présidente de mettre un terme aux questions, suscitant la frustration d'une partie de l'assistance.

Elle lève la séance à 16 h, en remerciant à nouveau Sylvie Altar, et en soulignant combien la passion de l'auditoire est le gage de l'extrême intérêt de cette conférence.

Nathalie FOURNIER
Laurent THIROUIN